



Commune de Bossonnens

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le **lundi 5 décembre 2022, à 20h00, à la salle polyvalente de l'école, route de Vevey 31.**

- Ordre du jour :**
1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 5 juillet 2022
(ne sera pas lu)
 2. Reprise par la commune de la parcelle 406 RF – ancienne place de jeux
 3. Présentation de la planification financière 2023-2027
3.1 Préavis de la commission financière
 4. Présentation du budget de fonctionnement 2023
4.1 Rapport de la Commission financière
4.2 Vote
 5. Présentation du budget des investissements 2023
5.1 Immeubles administratifs
 - Aménagement d'une place de jeux**5.2 Bâtiments scolaires**
 - Pose de panneaux photovoltaïques**5.3 Routes communales**
 - Assainissement de l'éclairage public**5.4 Aménagement du territoire**
 - Complément d'honoraires du bureau d'urbanisme pour la révision du PAL
 - Etude du projet de la nouvelle gare**5.5 Approvisionnement en eau**
 - Déplacement de la conduite d'eau potable sur la parcelle 371RF**5.6 Rapport de la Commission financière**
5.7 Vote
 6. Révision des statuts de l'ACV – Association des communes de la Veveyse
6.1 Présentation
6.2 Vote
 7. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière assemblée, les budgets, ainsi que les statuts de l'ACV peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'assemblée, ou sur le site internet www.bossonnens.ch.